

## 500.000 € au profit de la recherche en santé

Le Conseil d'administration de la Fondation partenariale Université de Lille s'est réuni le 11 mai dernier et a constaté les excellents résultats financiers tirés du placement de la dotation de 15 millions d'euros, confié à La Française, filiale du Crédit Mutuel Nord-Europe. La Fondation dispose ainsi aujourd'hui d'un demi million d'euros pour mettre en œuvre son ambition de venir au soutien de l'excellence en recherche, innovation pédagogique et valorisation scientifique.

La Fondation a le souci d'inscrire son action en parfaite cohérence avec l'Université de Lille et le programme « Initiatives Science - Innovation - Territoires – Economie » (I-SITE ULNE) dont la labellisation a été obtenue en février dernier. C'est la raison pour laquelle il a été décidé pour 2017 de mettre l'accent sur l'accompagnement de la valorisation des travaux de recherche d'excellence menés en biologie-santé.

Ainsi, le Conseil d'administration a décidé d'affecter la somme de 500.000 € à la prise de participation ou à l'augmentation du capital de start-up ou spin off issues des travaux de recherche en biologie / santé menés au sein des laboratoires de l'Université de Lille.

Un appel à manifestations d'intérêt sera prochainement publié ; les dossiers reçus seront expertisés afin que la Fondation puisse décider, en septembre prochain, de l'opportunité et du montant du soutien financier qu'elle accordera.

### Une success story

En 1999, l'Université de Lille, Droit et Santé, a pris une participation dans la **start up** GENFIT, spécialisée dans la recherche en santé, qui s'est développée avec succès. L'Université a décidé d'utiliser les fonds résultant de la vente de ses titres dans cette société pour créer, fin 2014, une fondation partenariale et la doter de **15 millions d'euros**. Cette levée de fonds, d'une exceptionnelle rapidité, donne à la Fondation de l'Université de Lille les moyens de ses ambitions.

### L'objet de la Fondation partenariale

**développer et soutenir l'excellence en matière de formation et de recherche et le développement de l'innovation pédagogique, technologique et scientifique, notamment dans les domaines de la santé**

### Les membres du conseil d'administration :

#### Collège des fondateurs :

- M. le Pr. Xavier Vandendriessche, Président de l'Université de Lille, Droit et Santé, **Président** de la Fondation,
- M. le Pr. Eric de Bodt, Vice-Président Finances, Université de Lille, Droit et Santé, **Trésorier** de la Fondation
- M. le Pr. Didier Gosset, Doyen de la Faculté de médecine, Université de Lille, Droit et Santé
- M. Serge Dauchy, Directeur de l'Ecole Doctorale Sciences Juridiques, Politiques et de Gestion

#### Collège des représentants du personnel de l'Université

- M. le Pr. Bart Staels, Directeur de l'Unité mixte de recherche 1011,
- M. Pierre-Marie Robert, Directeur général des services, Université de Lille, Droit et Santé, **Secrétaire général** de la Fondation

#### Collège des personnalités qualifiées :

- M. Jean-Olivier Arnaud, Directeur général, CHRU de Lille
- M. Damien Castelain, Président, Métropole Européenne de Lille
- M. Frédéric Motte, Président, Medef Hauts-de-France, **Vice-Président** de la Fondation